

BUAIS ET SON HISTOIRE



LES CIMETIERES



Buais compta jusqu'a 4 cimetières édiés sur son territoire.

1° Le bourg de Buais, appelé aujourd'hui Le Vieux Bourg qui fut à l'origine de la paroisse et de la commune avait son cimetière autour de son église. Ces biens appartenaient à la commune de Buais La superficie du cimetière était de 4 ares et celle de l'église de 5 ares, section C 2, parcelle 644 pour le cimetière et 643 pour l'église. Après délibération du conseil, municipal de la commune de Buais en date du 17 décembre 1859 prit la décision de vendre le presbytère et les terrains ou se situaient l'église et le cimetière ainsi que les matériaux provenant de la démolition de l'église. Le tout fut vendu 660 francs aux enchères à Joseph Hardouin, propriétaire à Buais. En 1862 le cimetière et l'église étaient déjà rasés et ces deux lots étaient devenus des jardins. Le 12 mai 1846 le conseil municipal de Buais donne son avis favorable à l'élargissement de la route de grande communication de Mortain à Fougerolles, cette route traversera le milieu du cimetière existant, ce qui

exige à la commune d'acheter un terrain pour y ouvrir un nouveau cimetière

2° Un deuxième cimetière fut ouvert à environ 150 mètres au-dessus du premier, sur la route de Fougerolles à Buais côté gauche, sa superficie était de 24 ares pris dans une pièce de terre nommée l'Aumône du Chemin, cadastré sous le n° 8. Suite au recentrage du bourg de Buais à Ste Anne, le cimetière devenait trop éloigné de la nouvelle église il fut désaffecté dans les années 1864 et le terrain de ce cimetière fut mis en vente le 28 mai 1885. Dans les années 1960 il n'était pas rare que le cultivateur exploitant la parcelle de cet ancien cimetière remontât des ossements en charruant.

3° A Sainte de Buais une chapelle située à l'emplacement de l'église actuelle avait également son cimetière où il était pratiqué des inhumations, Le 24 aout 1886 le conseil municipal décidât de raser ces lieux pour faire place à la construction de la nouvelle église qui débuta au début des années 1860.

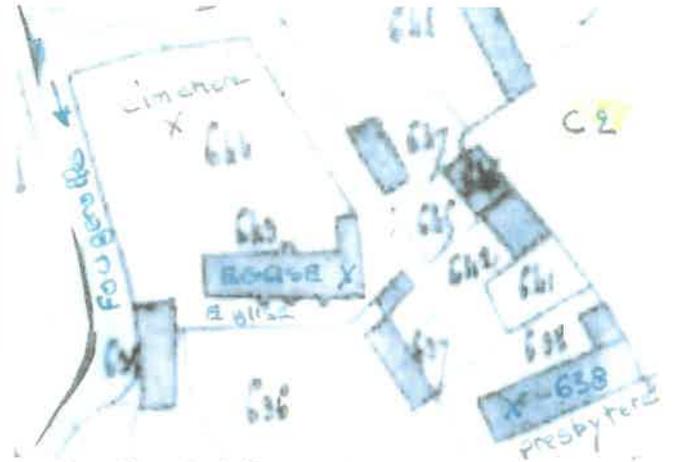
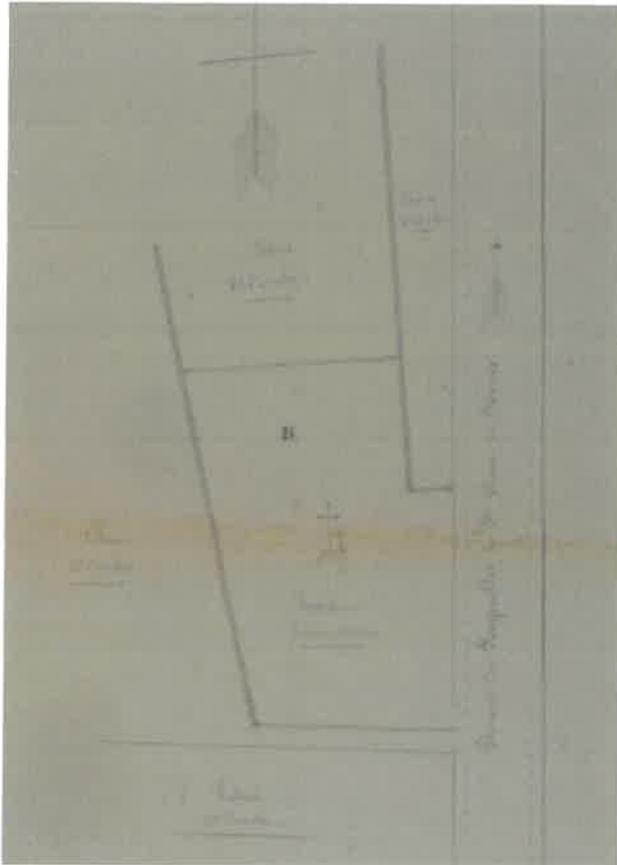
4° Le 1 aout 1862 décéda Jean Martin Nicolle curé à Buais. Dans son testament il était notifié que sa volonté était qu'il fut enterré dans un nouveau cimetière, cimetière qui sera ouvert au Bourg de Sainte-Anne de Buais, mais le terrain n'était pas encore désigné, c'est alors qu'il fut inhumé avec l'autorisation du préfet dans un champ qui allait devenir officiellement un cimetière situé route du Teilleul deux ans après en 1864. Ce fut la première personne a reposé dans le cimetière actuel auprès de la grande croix qui provient de l'ancien cimetière du Vieux bourg de Buais. En 1923 une extension de ce cimetière eut lieu.

.....

La Toussaint le 1^{er} novembre est une fête religieuse catholique honorant tous les saints alors que la commémoration des morts est le lendemain le 2 novembre.

.....

Extrait des archives de la Mairie de Buais, du Mémorial de l'Evêché de Coutances. Illustrations et photo de J-P Hamon .Mise en page de Jean-pierre Hamon le 25 octobre 2019 ; Archives du moulin de Buais.



Le cimetière n° 1 à l'ancien bourg de Buais.

Le cimetière n° 2 à l'ancien Bourg de Buais.



Le cimetière n° 4 de Sainte Anne de Buais